



ORDONNANCE COLLECTIVE

Code: OC - 40

Date d'émission: février 2014
Date de révision: 28 février 2019

Référence à un protocole
de soins infirmiers
OUI NON

Objet: Administrer un antiacide (hydroxyde d'aluminium et de magnésium 200 mg/5ml)

Rédigée par: Département de pharmacie

le 22 janvier 2014

Recommandée par:

Comité des protocoles et ordonnances collectives

le 10 février 2014

Exécutif du CII

le

Comité de pharmacologie

le 13 février 2014

Adoptée par: Comité exécutif du CMDP, le

le 26 février 2014

Professionnels habilités

Infirmières¹ du CSSSQN.

Secteur(s) d'activité(s) visé(s)

- | | | |
|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> Service santé courant | <input type="checkbox"/> SAD | <input type="checkbox"/> Santé mentale |
| <input checked="" type="checkbox"/> Hébergement | <input checked="" type="checkbox"/> UTRF | |
| <input type="checkbox"/> GMF du CSSS de Québec-Nord | <input type="checkbox"/> FEJ – scolaire | <input type="checkbox"/> FEJ – périnatalité |
| <input type="checkbox"/> Urgence | <input type="checkbox"/> UMF | |

Clientèle, catégories de clientèles ou situation clinique visée

- Usager des secteurs d'activités visés présentant des brûlures d'estomac, des symptômes reliés à un diagnostic connu de reflux gastro-oesophagien (RGO) ou de la dyspepsie.

Activités réservées à l'infirmière

- Évaluer la condition physique et mentale d'une personne symptomatique;
- Administrer et ajuster des médicaments ou d'autres substances, lorsqu'ils font l'objet d'une ordonnance.

Indication / Conditions d'initiation

- Présence de brûlures d'estomac ou de symptômes reliés à un diagnostic connu de reflux gastro-oesophagien (RGO);
- Présence de dyspepsie.

Contre-indications / Limites / Référence au médecin

- Insuffisance rénale avec clairance de la créatinine inférieure à 20mL/min (voir profil pharmacologique);
- Clairance de la créatinine inconnue;
- Allergie à une des composantes du produit;
- Douleur modérée à sévère à l'estomac, d'apparition récente;
- Vomissements dans les dernières 24 heures;
- Hémoptysie.

Intentions thérapeutiques

- Soulager les douleurs légères ou un inconfort léger reliés aux brûlures d'estomac ou au RGO;
- Soulager la dyspepsie.

"Toute reproduction pour fin d'utilisation en dehors du CSSSQN est interdite."

¹ Le féminin est utilisé dans ce document afin d'alléger le texte

Directive / Références aux outils clinique

- Administrer 15mL per os au besoin, à un intervalle minimal de 4 heures. Maximum de 4 doses par 24 heures et de 48 heures d'utilisation en continu.



Alerte nursing

Éliminer les signes évocateurs d'une douleur rétrosternale thoracique d'origine cardiaque. Si angine ou suspicion d'angine, référer à l'ordonnance collective OC-08 Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques lors de douleur rétro-sternale.

Effets secondaires

- Goût crayeux;
- Diarrhée;
- Constipation;
- Crampes abdominales.

Interaction médicamenteuse

- Les antiacides nuisent à l'absorption de nombreux médicaments. Afin de pallier à cet inconvénient, un intervalle minimal de deux heures doit être respecté entre la prise d'un antiacide et la prise de tout autre médicament.

Surveillance clinique

Aviser le médecin si l'usager n'est pas soulagé ou si le traitement devait s'étendre au-delà de 48 heures.

Approbation

Approuvée par l'exécutif du CMDP:

Dre Patricia Michaud,
Présidente du CMDP

26 février 2014

Date

Médecins répondants

Voir la liste des médecins répondants dans le cartable des ordonnances collectives et protocoles de soins infirmiers.

Sources

1. SOII A, Vakil N, (2013). Pharmacology of antiulcer medications: <http://www.uptodate.com>, site consulté le 14 janvier 2014
2. Lexicomp, [en ligne]. <http://online.lexi.com/> (magnesium hydroxide 200mg/5ml et aluminium hydroxide 200mg/5mL: page consultée le 14 janvier 2014).